

n° 77- 11 janvier 2013

# Égalité



Fédération de Paris du Parti socialiste

## Année 2013 : des vœux pour l'égalité femmes hommes

Le Secrétariat fédéral à l'égalité femmes hommes souhaite une excellente année 2013 à tous les membres de la Commission fédérale égalité ainsi qu'à tous les adhérentes et adhérents de la fédération.

Qu'au-delà du bonheur, de la santé et de la réussite personnels pour chacune et chacun, cette année apporte également de nouvelles avancées pour les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes.

Depuis l'élection de François Hollande à la Présidence de la République et d'une majorité de gauche, l'égalité entre les femmes et les hommes a fait déjà des grands pas : création d'un ministère des Droits des femmes, gouvernement paritaire, mise en place du Comité interministériel sur l'égalité femmes hommes, création du haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, premières mesures en faveur de la santé des femmes, de la contraception et de l'IVG, mise en place de nouveaux dispositifs de lutte contre les violences faites aux femmes. Depuis

**CHANGEMENT EN COURS...**



**PS 2013**

quelques mois, la Gauche met ainsi en place une nouvelle génération de droits pour les femmes et pour l'égalité entre les femmes et les hommes !

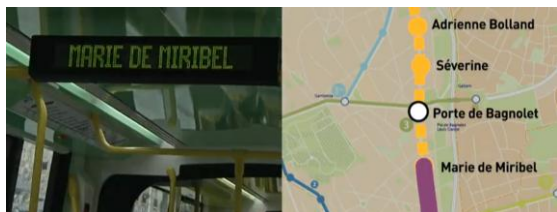
Souhaitons-nous que l'année 2013 permette de conforter cette 3<sup>ème</sup> génération de droits, et voie maintenant la mise en place d'actions en faveur de l'égalité professionnelle et salariale, tout comme la concrétisation d'un véritable égal accès aux responsabilités politiques, économiques et sociales entre les femmes et les hommes. Pour cela nous avons besoin de grande détermination de la part du Gouvernement.

Souhaitons-nous que l'année 2013 soit une année pour l'égalité femmes hommes et les droits des femmes !

## En 2013 à Paris, transmettons l'égalité femmes hommes !

Pour ses vœux pour l'année 2013, le Maire de Paris, Bertrand Delanoë, a aux côtés des thématiques de logement, d'emploi et de service public, également parlé de l'égalité femmes hommes.

Ainsi, il a d'abord rappelé ce que la Mairie de Paris a déjà fait depuis son élection en 2001, à savoir la parité de l'exécutif municipal, opérée avant même l'exigence de la loi ainsi que de l'administration parisienne qui comporte autant de directrices que de directeurs. **Pour 2013, Bertrand Delanoë a annoncé qu'il fallait passer à la transmission. Ainsi il propose 50% de noms féminins dans les dénominations de lieux et d'équipements publics à Paris.**



Extrait du film de présentation du T3 – Mairie de Paris

Car si les grands hommes sont célébrés depuis des centaines d'années, qu'en est-il des femmes ?

« Nous vous proposerons de dénommer 50 hommes et 50 femmes pour des rues, des places, des Etablissements. » a donc annoncé le maire. Ainsi, par exemple il sera proposé aux élus de donner le nom du poète Arthur Rimbaud à une bibliothèque et celui de la romancière Françoise Sagan à une autre.

Avant cela, Bertrand Delanoë a invité les maires d'arrondissement à inaugurer des dizaines de nouvelles dénominations féminines pour le 8 mars 2013, à l'occasion de la journée internationale des femmes.

Pour retrouver l'intégralité des vœux de B. Delanoë :

[http://www.paris.fr/accueil/accueil-paris-fr/logement-emploi-service-public-les-annonces-de-bertrand-delanoë-pour-2013/rub\\_1\\_actu\\_124397\\_port\\_24329](http://www.paris.fr/accueil/accueil-paris-fr/logement-emploi-service-public-les-annonces-de-bertrand-delanoë-pour-2013/rub_1_actu_124397_port_24329)

(Pour ce qui est de l'égalité femmes hommes, notamment à partir de la 44<sup>ème</sup> minute et 30 secondes.)

### Agenda de la Commission

La prochaine réunion de la Commission égalité femmes hommes aura lieu :

**le Lundi 11 février 2013 à 19h30**

à la Fédération PS de Paris  
32 rue Alexandre Dumas - 75011 Paris  
(M° rue des Boulets - digicode 75011)

## La création du haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes



Le Premier Ministre Jean-Marc Ayrault a installé le 8 janvier 2013 le tout nouveau haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes. **Présidé par Danielle Bousquet, ancienne députée socialiste et particulièrement mobilisée sur cette thématique, cette nouvelle instance a pour mission d'avancer vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans tous les domaines: lutte contre les violences de genre, place des femmes dans les médias, diffusion de stéréotypes sexistes, égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités**

politiques, sociales et professionnelles, et lutte pour les droits des femmes dans le monde. Ce haut Conseil doit contribuer ainsi à animer le débat public sur les grandes orientations de la politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Il devra également faire des propositions et évaluer la politique des droits des femmes.

Composé à parité de femmes et d'hommes, ce haut Conseil réunit des expert-es, des représentant-es d'associations, des représentant-es d'administrations de l'Etat, et des élu-es locaux et nationaux, qui sont pour la plupart connus pour leur engagement en faveur de l'égalité femmes hommes et dont plusieurs sont venus dialoguer et travailler au sein de notre Commission parisienne. Il remplace l'Observatoire de la parité contesté ces dernières années en raison notamment de la nomination par le Gouvernement Fillon de personnalités plus que discutables au regard de l'égalité entre les femmes et les hommes (<http://p2.storage.canalblog.com/29/62/620924/54180256.pdf>).

Ce haut Conseil constitue une véritable avancée. Gageons qu'il saura remplir pleinement sa mission.

Doc : <http://storage.canalblog.com/40/24/620924/82715476.pdf> ; <http://storage.canalblog.com/07/45/620924/82715482.pdf>

### Contraception : la pilule, mais pas que... et pour la santé des femmes.

Les différents moyens de contraception



Ces dernières semaines a été largement médiatisé le risque de complications thrombo-emboliques veineuses encouru par les femmes sous pilule de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> générations.

Pour en savoir plus : <http://www.choisirscontraception.fr/>

Dans ce contexte, les associations, les spécialistes, les socialistes et le Gouvernement ont rappelé combien la

contraception est un acquis des femmes en France, qu'il convient absolument à préserver ! Ils ont rappelé, comme nous l'avons fait dans la Contribution parisienne pour la Convention nationale du PS sur l'égalité réelle (<http://p6.storage.canalblog.com/63/02/620924/57551572.pdf>) que la contraception ne peut se limiter à la pilule. Il convient aussi de souligner l'action du Gouvernement de JM Ayrault en faveur de la contraception des jeunes et plus largement en faveur d'une vraie politique de santé publique. Aussi, la Ministre de la santé n'a-t-elle pas hésité à prendre rapidement les premières mesures en ce sens.

Pour retrouver le communiqué de presse de la Ministre de la santé du 3 janv. 2013 (lire ci-dessous) ainsi que sa conférence de presse du 11 janvier 2013 (écouter ou lire ici : <http://www.social-sante.gouv.fr/actualite-presse,42/discours,2333/conference-de-presse-pilules-3g-et,15507.html>).

\*\*\*\*\*  
Communiqué de la Ministre de la Santé, Marisol Touraine - le 3 janvier 2013

Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales et de la Santé, a pris la décision de mettre fin au remboursement des pilules contraceptives de 3<sup>ème</sup> génération dès le 31 mars 2013.

Un dispositif d'information important a été mis en place à la demande de la Ministre par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et par la Haute Autorité de Santé (HAS). Aussi la période transitoire permettant aux femmes utilisant ces pilules d'adapter, avec leur médecin et au moment du renouvellement de leur prescription, leur mode de contraception, est réduite de 6 mois.

La Ministre demande également à l'ANSM que la pilule de 2<sup>ème</sup> génération soit systématiquement privilégiée, sauf situations particulières ; les pilules de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> générations ne doivent plus être proposées en premier choix.

En effet, le risque de complications thrombo-emboliques veineuses (phlébites) est deux fois moins élevé que chez les femmes sous pilules de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> générations (pour lesquelles ce risque est de 3 à 4 cas pour 10.000 utilisatrices). Si la prise de la pilule, qui est un médicament, ne doit pas être banalisée, la Ministre rappelle que l'accès à la contraception constitue une priorité. Le gouvernement avait ainsi pris la décision, dans le cadre de la loi de financement de la Sécurité sociale 2013 de prendre en charge à 100% les contraceptifs remboursables (pilule, stérilet et implant contraceptif) pour les mineures de 15 à 18 ans.

En France, le recours à la pilule comme moyen de contraception est l'un des plus élevés au monde (60% des femmes sous contraception prennent la pilule). La Ministre a demandé à la HAS d'élaborer un référentiel de bonnes pratiques à l'intention des professionnels de santé, pour que la contraception proposée soit la plus adaptée à chaque situation particulière.

Christine RIMBAULT  
Secrétaire fédérale à l'égalité  
[chris\\_rimbault@yahoo.fr](mailto:chris_rimbault@yahoo.fr)



Andrea FUCHS  
Secrétaire fédérale adjointe à l'égalité  
[andrea.fuchs@neuf.fr](mailto:andrea.fuchs@neuf.fr)